au Grez de l'info

Joyeuses fêtes et bonne année 2006 à toutes et tous!

Bulletin communal de Grez-Doiceau n°20 • Décembre 2005

Administration communale

www.grez-doiceau.be

Numéros de téléphone généraux

• Secrétariat:	010 84 83 21
• Affaires socio-culturelles, Sports:	010 84 83 22
• Finances:	010 84 83 40
• Patrimoine, Nouvelle comptabilité communale:	010 84 83 42
• Etat Civil:	010 84 83 32
• Milice, Carte d'identité et Passeport:	010 84 83 36
• Population:	010 84 83 34
• Permis de conduire, Population:	010 84 83 33
• Commerce ambulant, Etrangers:	010 84 83 35
• Travaux publics:	010 84 83 54
• Eco-conseillère:	010 84 83 55
• Urbanisme, Aménagement du territoire:	010 84 83 58 et 43
• Permis d'environnement, Cimetières:	010 84 83 52 et 53
• ALE:	010 84 83 13
• Ecole communale:	010 84 83 60
• Police:	010 84 83 70
• Espace Social:	010 84 83 25
• Espace Jeunes:	010 86 76 28
• CPAS secrétariat:	010 84 80 80
• Service social:	010 84 80 85 à 87
• Académie de musique:	010 84 00 83
• Bibliothèque à Néthen :	010 86 69 69

Numéros de téléfax généraux

• Finances:	010 84 83 49
• Travaux:	010 84 83 59
• Services administratifs:	010 84 83 29
• Police:	010 84 83 79
• CPAS:	010 84 80 84
• Espace Social:	010 84 83 38

Accessibilité des services

Les bureaux sont accessibles tous les jours ouvrables de 9h à 12h. Les bureaux de l'Etat civil et Population (entrée au 1, chaussée de Jodoigne) sont aussi accessibles le mercredi de 14h à 17h. Une permanence administrative est assurée le samedi par les services Etat civil, Population, Travaux publics et Urbanisme de 9h à 12h.

Numéros de téléphone utiles

• Pompiers:	010 45 34 34
• Centre anti-poisons :	070 24 52 45
• Centre de brûlés:	071 44 80 00
• SWDE - Service de garde:	078 15 22 33
• Electricité - Télédistribution:	078 78 78 00
• SOS Pollutions:	071 27 71 50
• Poste:	010 84 42 30
• SAVU (Enlèvement des animaux perdus, morts, blessés ou malades)	02 426 12 46

En cas d'urgence

Service médical d'urgence :	100
Police fédérale:	101
Ambulance Croix-Rouge:	105
Odeur de gaz:	0800 87 087
Police locale:	010 84 83 83
Médecin de garde (numéro unique) :	010 84 05 55

Bonne et heureuse année 2006 à toutes et tous!

La Bourgmestre,
Sybille de Coster-Bauchau,

les Echevins
Pierre Barbier,
Alain Clabots,
Victor Pirot,
Jean van Overbeke
et Jean Pensis,

les Conseillers communaux
et l'ensemble du personnel communal

vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année nouvelle.

Que 2006 vous soit douce et joyeuse!

Appel aux associations gréziennes

Planification des activités et location des salles communales en 2006

Si vous êtes responsable d'un club sportif, d'une association culturelle, artistique, folklorique ou autre, cet appel est pour vous!

Vous souhaitez organiser, au cours de l'année 2006, une manifestation dans la Commune ? N'oubliez pas de prévenir dès à présent par courrier le Collège des Bourgmestres et Echevins.

Cette démarche permettra de planifier au mieux toutes les activités prévues dans l'année aux fins d'éviter qu'elles ne se déroulent aux mêmes dates et de pouvoir prévoir la logistique en fonction des besoins et des possibilités de chacun. En outre, la promotion de votre événement pourra ainsi être mieux assurée, notamment par le biais du « Grez de l'info ».

Bien entendu, le fait d'avoir prévenu le Collège ne signifie pas automatiquement qu'il autorise votre événement. De même, vous ne disposez pas pour autant d'un droit à une aide promotionnelle ou logistique. L'autorisation officielle et l'octroi d'une aide vous seront communiqués personnellement. Il est donc très important que vous informiez le plus complètement et le plus rapidement possible le Collège de votre projet.

Concrètement, si vous organisez une manifestation ou si vous souhaitez avoir la jouissance d'une salle communale, envoyez votre dossier complet pour fin janvier au plus tard à l'adresse suivante: **Administration Communale • Collège des Bourgmestre et Echevins • place Ernest Dubois 1 • 1390 Grez-Doiceau**. Il vous est également possible de communiquer votre demande par e-mail à Geneviève Nadrin : genevieve.nadrin@publilink.be.

Enfin, il faut rappeler que la Police locale doit être également prévenue afin que ses agents puissent assurer le bon déroulement des manifestations au sein de le zone de police « Ardennes brabançonnes ». Pour cela, il vous suffit de remplir le formulaire prévu à cet effet et de le renvoyer au Commissaire Vincent Borlon au plus tard 30 jours avant la date de votre événement.

Pour que la vie culturelle, sportive, folklorique, etc. de notre Commune soit riche et réussie, il est donc important que chacun y mette de la bonne volonté. Nous espérons pouvoir compter sur votre collaboration!

Victor Pirot

au Grez de l'info

Bulletin communal d'information distribué gratuitement chaque trimestre aux habitants de l'entité de Grez-Doiceau

Editeur responsable:
le Collège
des Bourgmestre
et Echevins
de Grez-Doiceau

www.grez-doiceau.be

Crédit photos:
Arthur Dachelet,
Brigitte Vannueten

Mise en page:
Double Clic sprl
www.doubleclic.be

Programme 1er semestre 2006 !

Cuisine du monde: cuisine d'Afrique centrale

Date: **Jeudi 26 janvier**
Bananes vertes accompagnées de mowabu
Jeudi 23 février
Patates douces accompagnées de carbonades
Jeudi 23 mars
Poulet aux bananes vertes
Lieu: Coullemont à Archennes de 10 à 13 heures
à 12h dégustation du plat préparé
Inscription: 5 euros par atelier (nourriture et boissons comprises)

Balade hivernale et printanière

Date: **Jeudi 16 février** à Bossut
Jeudi 18 mai à Biez
Rendez-vous: à 10h sur le parking de l'église du village
Inscription: 7 euros (piqne-nique à emporter, boissons offertes)
Balade organisée par l'Office du Tourisme de Grez-Doiceau

Visite des serres de Laeken et du Musée Belvue

Date: **Jeudi 4 mai**
Départ/Retour: Départ en car, place de Grez à 9h,
R.D.V. à 8h45 / Retour vers 16h30
Inscription: 22 euros; possibilité de réserver un lunch
pour 15 euros.
Réservations contre paiement en liquide

Visite de jardins privés sur le territoire de Grez-Doiceau

Date: **Jeudi 8 juin**
Départ/Retour: Départ place de Grez, R.D.V. à 8h45 / Retour vers 15h.
Déplacement avec le bus communal
Inscription: 5 euros

Renseignements et inscriptions: Coordination sociale communale
Tél.: 010 84 83 25 · e-mail: nathalie.moeris@publilink.be

Nos centres de vacances ont besoin de toi !

Tu as du dynamisme à revendre et du temps libre pendant les vacances scolaires ? Alors voici un bon plan pour toi: **l'Administration communale de Grez-Doiceau offre à cinq jeunes de l'entité une formation d'animateur et de coordinateur de centre de vacances**.

Pour y avoir accès, il faut que tu sois âgé de 17 ans minimum et que tu acceptes de travailler sur la plaine de Grez-Doiceau pendant au moins deux ans.

Intéressé ? Prends contact avec Nathalie Moeris à la Coordination sociale communale
tél. : 010 84 83 25 - e-mail : nathalie.moeris@publilink.be.

Cours d'égyptologie

L'Office du Tourisme et des Loisirs de Grez-Doiceau organise un cours d'égyptologie. Avis aux passionnés…

Quoi ? les participants étudieront la langue, les institutions et la philosophie politique de l'Egypte ancienne.
Comment ? les cours sont répartis en deux niveaux de 14 leçons chacun.
Quand ? de février à mars 2006, de 19h30 à 21h.

Pour vous informer ou vous inscrire, contactez l'OTL au 010 84 83 47.

L'ALE à votre service

• Une formation à l'informatique
Quoi ? une formation pour s'initier à Windows, Word et internet.
Quand ? en janvier 2006.
Où ? sur le parking de l'Espace social, dans un bus américain équipé de 10 ordinateurs.

• Le repassage de tout votre linge

Quoi ? une équipe de travailleurs ALE repasse votre linge avec du matériel professionnel.
Combien ? 7,20 euros de l'heure ou 1 chèque ALE (6,20 euros) + 1 euro.
Où ? à la Maison Coullemont à Archennes.

Renseignements et inscriptions : 010 84 83 13
ALE de Grez-Doiceau, chaussée de Jodoigne 4.

Jobs d'été

L'administration communale de Grez-Doiceau engage des:

- éducateurs(-trices), professeurs d'éducation physique
- étudiant(e)s éducateur (-trice), éducation physique
- puériculteurs(-trices)
- étudiant(e)s en puériculture
- animateurs(-trices) de centres de vacances breveté(e)s
- animateurs(-trices) non breveté(e)s
- un(e) responsable administratif(-ve)
- un(e) coordinateur(-trice) de plaine

Si l'une de ces fonctions vous tente, envoyez votre candidature à Nathalie Moeris :
• Par courrier à l'Espace Social, chaussée de Jodoigne 4, 1390 Grez-Doiceau.
• Par e-mail à l'adresse nathalie.moeris@publilink.be

Vous pouvez également obtenir de plus amples renseignements par téléphone au 010 84 83 25.

Vous y trouverez des vêtements pour femmes, hommes et enfants, des jouets, des livres, des bibelots, du matériel de puériculture, des petits appareils ménagers, etc...
Le tout, vérifié et propre.

Toujours soucieuse de trouver des bénévoles, **La Malle à Grez** est régulièrement **à la recherche de personnes motivées** pour assurer les permanences quelques heures par semaine (± 3h). Renseignements au 010 84 83 25.

Pour vos dons

en dehors des heures d'ouverture,
vous pouvez déposer chez:

Viviane (Héze) - tél.: 010 84 58 80
Béatrice (Basse-Biez) - tél.: 010 84 41 32
Myriam (Grez) - tél.: 010 84 51 40
Thérèse (Doiceau) - tél.: 010 84 04 01

La Malle à Grez
Au centre du village
rue St Georges 4, Grez-Doiceau (ruelle près de l'Eglise)
Nathalie Moeris - tél.: 010 84 83 25
Françoise Henry - tél.: 010 84 20 25

Heures d'ouverture :
Le mercredi de 14h à 17h45, le vendredi de 9h à 17h45
et chaque 1er samedi du mois de 9h à 13h.
tél.: 010 86 76 27 (pendant les heures d'ouverture)

Dédramatiser l'hémiplégie

Le Groupe d'Entraide pour Hémiplégiques propose écoute, conseils et informations aux personnes atteintes d'hémiplégie et à leurs familles. L'ASBL GEH, créée en 1996, dispose pour cela de pas moins d'onze antennes en Communauté française. Son siège social est implanté à Grez-Doiceau.

Ses objectifs

Dans un premier temps, le GEH cherche à dédramatiser l'hémiplégie. Ensuite, il accompagne les personnes pour leur permettre de briser leur isolement et leur désarroi. Enfin, il apporte son soutien pour encourager la réinsertion familiale et sociale.

Son action

Le GEH publie chaque mois « Le Petit Hémi-Lien » (infos, agenda des réunions, etc.) et chaque trimestre « L'Hémi-lien » (bulletin de liaison entre ses membres). Sur internet, le Groupe est aussi très actif via son site internet (www.geh.be) ou sa messagerie (g.e.h@scarlet.be). Par ailleurs, il organise de nombreuses activités récréatives et culturelles : excursions, visites de musées et d'expositions, repas, etc. Son investissement porte également tout particulièrement sur la promotion de la mobilité et de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et ce, tous handicaps confondus.

Pour toute information sur le GEH, contactez Thierry Carrière au 010 81 68 46.
Groupe d'Entraide pour Hémiplégiques (GEH), rue Eglise Saint-Pierre 27, 1390 Doiceau
www.geh.be - g.e.h@scarlet.be

Bibliobus 2006: on the road again...

Vous êtes un habitué du Bibliobus ou vous souhaitez découvrir ses trésors ? Ça tombe bien, il sera de retour en 2006 dans notre entité ! Deux parcours s'offrent à vous, le mercredi ou le vendredi :

Le parcours du mercredi

- Biez, rue Basse 62 de 10h50 à 11h30
- Héze, ancienne station, de 11h40 à 12h15
- Grez centre, chaussée de Jodoigne de 14h15 à 16h30

Les dates à retenir pour ce parcours

- 18 janvier
- 1er et 15 février
- 1er, 15 et 29 mars
- 26 avril
- 10 et 24 mai
- 7 et 21 juin
- 5 juillet
- 6 et 20 septembre
- 4 et 18 octobre
- 15 et 29 novembre
- 13 décembre

A vos agendas!

Le parcours du mercredi

- Gottechain, école de 9h30 à 10h20
- Gottechain, église de 10h20 à 10h45
- Bossut, église de 10h50 à 11h15
- Nethen, église de 11h30 à 12h
- Pécrot, église de 12h05 à 12h30
- Florival, Protection Civile de 13h40 à 14h15
- Archennes, passage à niveau de 14h20 à 14h40
- Archennes, église de 14h45 à 15h20
- Gastuche, place de la Gare de 15h35 à 16h

Les dates à retenir pour ce parcours

- 20 janvier
- 3 et 17 février
- 3, 17 et 31 mars
- 28 avril
- 12 mai
- 9 et 23 juin
- 7 juillet
- 8 et 22 septembre
- 6 et 20 octobre
- 17 novembre
- 1er et 15 décembre

La bibliothèque de Grez-Doiceau

- **Bibliothécaire :** Geneviève Nadrin
- **Adresse :** rue J. Maisin 13, Néthen (Tél. : 010 86 69 69). Entrée libre
- **Permanences :** le vendredi de 16h00 à 18h00 et le samedi de 10h00 à 11h30.
- **Conditions de prêt :** 0,20 euro par livre ou revue emprunté, pour une durée de 15 jours
- **À votre disposition :** plus de 3 000 ouvrages pour enfants et adultes, des ouvrages de référence et des revues, un espace documentation relatif au village de Néthen.

Appel aux mélomanes…

Saviez-vous que l'orgue de Bossut, fabriqué autour de 1760, est l'un des plus beaux instruments de Wallonie ? Il a d'ailleurs, à ce titre, été officiellement reconnu par la Région comme faisant partie de son patrimoine exceptionnel.

Son histoire et sa préservation vous intéressent ? Alors rejoignez-nous au sein de l'ASBL « les Amis de l'orgue historique de Bossut »: nous recherchons de nouveaux administrateurs. Pas besoin d'être musicien, votre enthousiasme suffit.

Les réunions de l'Association ont lieu en soirée, dans une ambiance très conviviale, quatre à cinq fois par an. Nous y préparons l'organisation de deux concerts annuels qui permettent de faire entendre la belle voix de l'orgue ainsi que la mélodie de plusieurs autres instruments.

Venez-donc nous rejoindre pour qu'il continue à chanter ! Contactez Béatrice Maes (010 84 48 09 ou 0478 92 18 71) ou Arlette Tricot (010 84 16 15 ou 0498 27 31 02).

En ces périodes festives, le Kiwanis-Club local fait appel à votre générosité.

Le Club organise :

• une récolte de jouets, vêtements et vivres
Jusqu'au 7 janvier, nous récoltons des jouets pour les enfants du Togo et des vêtements et vivres non-périssables au profit de l'association Saint-Vincent de Paul. Vous pouvez déposer vos dons à la maisonnette installée sur la place de l'Eglise (place Dubois) à Grez-Doiceau.

• un jogging et un « run & bike »
Le 10 décembre, mettez vos mollets au service de la Fondation Belge contre le Cancer ! Au programme, un parcours de 11 km à travers la campagne grézienne. Le montant des inscriptions sera versé à la Fondation. Infos auprès de Francis Brasseur au 010 84 04 04 ou sur le site internet du Club www.kiwanis-grez.be.

Plus d'info sur le Kiwanis de Grez-Doiceau et ses actions : www.kiwanis-grez.be.

Le nouveau règlement de Police est là

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, nous vous informons que le nouveau règlement général de Police entrera en vigueur le 1er janvier 2006 ; il est identique pour les quatre communes de la zone de police « Ardennes brabançonnes ». Vous pouvez dès à présent le consulter au service ASC de l'Administration communale ou sur le site internet de la police locale :

Police

www.police.be/5272.

Conditions d'accès aux logements sociaux

Pour pouvoir bénéficier d'une habitation sociale, vos revenus ne peuvent être supérieurs à :

Ménages en état de précarité (catégorie 1)
- personne seule : 10.000 euros
- plusieurs personnes : 13.650 euros

Ménages à revenus modestes (catégorie 2)
- personne seule : 20.000 euros
- plusieurs personnes : 25.000 euros

Ces montants sont augmentés de 1.850 euros par enfant à charge. La seconde condition implique que le ménage candidat à une habitation sociale ne peut comprendre aucun membre ayant la jouissance entière d'un logement en propriété ou en usufruit, ou auquel un logement a été cédé en emphytéose.

Il n'est toutefois pas tenu compte du logement dont le revenu cadastral est inférieur à 545,17 euros, du logement insalubre non-améliorable ni celui qui a fait l'objet d'un arrêté d'expropriation.

Contact: Michelle Denis, tél. 010 84 83 21.

Qu'est-ce que le **Schéma de Structure Communal**?

Le Schéma de Structure Communal est un document d'orientation, d'évaluation, de gestion et de programmation du développement durable de l'ensemble du territoire communal. La sprl Planeco a été désignée comme auteur de projet pour assister la commune de Grez-Doiceau dans l'élaboration de cet outil.

C'est donc avant tout un instrument facilitant la décision dans le cadre de la délivrance des permis d'urbanisme sur la Commune de Grez-Doiceau. Il n'a pas en soi de valeur réglementaire mais propose des solutions pour atteindre l'objectif du développement durable.

Après une première phase d'inventaire, une seconde phase de détermination des options a été menée. Ce travail a permis d'élaborer un plan d'affectation par zone qui couvre l'ensemble du territoire communal. Le plan d'affectation est destiné à affiner le Plan de Secteur et définit les zones auxquelles se rapportent de nouvelles prescriptions et recommandations. Celles-ci concernent plusieurs thèmes : urbanisme, architecture, environnement, aspects socio-économiques, etc. Enfin, des documents cartographiques sur les mesures d'aménagement et la mobilité communale complètent l'outil.

Information et concertation de la population

La préparation du document de Schéma de Structure Communal arrive désormais à son terme. Avant de le soumettre à l'enquête publique, deux réunions d'information sont prévues. Celles-ci se tiendront:

- **le mercredi 15 février 2006 à 20h à l'Espace culturel de Nethen**
- **le jeudi 16 février 2006 à 20h dans la salle du réfectoire de l'école communale de Grez-Doiceau,**

L'enquête publique, qui suivra ces deux réunions, débutera quant à elle le jeudi 2 mars 2006 pour se terminer le mardi 18 avril 2006.

L'enjeu étant d'importance, nous souhaitons vous y rencontrer nombreux. Nous répondrons à toutes les questions que vous vous posez sur le développement et l'avenir de l'aménagement du territoire de Grez-Doiceau.

S. de Coster-Bauchau.
La Bourgmestre en charge de l'Urbanisme.

Ça gaze à Nethen!

L'intercommunale Sedilec a décidé d'étendre son réseau gaz à la localité de Nethen.

Si cela vous intéresse, une réunion d'information se tiendra **le 16 janvier prochain, à 19h30, à l'Espace Culturel de Nethen.**

SEDILEC

Avis aux habitants de Pécrot et Nethen

Grippe aviaire: assouplissement des mesures

L'Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire nous a fait parvenir l'avis suivant, applicable à partir du 15 décembre 2005:

« Le régime de confinement des volailles, pigeons voyageurs et autres oiseaux tenus en captivité ***n'est plus obligatoire pour les détenteurs particuliers de volailles ou d'oiseaux ni pour les détenteurs professionnels d'oiseaux d'espèces autres que des volailles****. L'Agence alimentaire conseille toutefois encore toujours de rentrer les volailles (poules, dindes, pintades, canards, oies, cailles, pigeons, oiseaux coureurs, faisans et perdrix) car le risque lié aux oiseaux migrateurs ne peut jamais être tout à fait exclu.*

Il faut toujours ***nourrir et abreuver les volailles****, pigeons et oiseaux, détenus tant par les détenteurs professionnels que par les détenteurs particuliers, soit à l'intérieur, soit en plein air mais dans de telles circonstances que le contact avec les oiseaux sauvages n'est pas possible. »*

Conférence

« Si je te dis non, c'est parce que je t'aime »

Patrick Traube

Pour grandir et s'épanouir, l'enfant a besoin d'amour et de loi. Quel est le rôle de « l'interdit », de la limite ? Quelle place réserver à la sanction dans l'éducation familiale et scolaire ? Qu'est-ce qu'une règle éducative ? Qu'est-ce qu'une sanction éducative ? Pourquoi une relation d'éducation ne peut-elle jamais rimer avec une relation de séduction ?…

Voilà quelques thèmes que le conférencier Patrick Traube, auteur de plusieurs ouvrages sur le sujet[1], proposera aux participants. Destinée aux parents de nos élèves, elle aura lieu le mardi 25 avril 2006 dans la salle de l'école Saint-Joseph, rue Sainte du Chêne.

Jean Pensis

Organisation et renseignements : Madame Baudicheau, membre de l'Association des Parents (tél. : 0497 26 06 32) avec la collaboration des Associations des Parents de la Commune et de l'Administration communale.

[1] Patrick Traube est l'auteur notamment de « Eduquer, c'est aussi punir » (Labor, 2002). www.traube.be/themeconf.htm

Demande de permis de conduire

le timbre fiscal perd son poste!

A partir du mois de janvier, il ne sera plus nécessaire d'appliquer le moindre timbre fiscal sur les demandes de permis de conduire. La participation financière du demandeur sera pourtant toujours de mise… mais sera désormais perçue directement au guichet du service population lors de l'introduction de la demande.

Urbanisme

Une procédure plus légère pour les petits permis

Depuis le 3 décembre 2005, le Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine a été modifié afin d'alléger la procédure d'autorisation pour les travaux d'urbanisme de moindre importance.

Concrètement, comment savoir si cette nouvelle réglementation s'applique à votre projet? Sachez par exemple que la procédure habituelle reste d'application si :

- votre habitation est située dans un lotissement ou dans le périmètre de la Butte de Biez et que votre projet n'en respecte pas les prescriptions ;
- vous habitez Bossut et que votre projet ne respecte pas le règlement des bâtisses en site rural ;
- votre parcelle est inscrite dans une autre zone du plan de secteur que celle de l'habitat ou de l'habitat à caractère rural ;
- votre habitation présente un certain recul par rapport aux constructions situées sur des parcelles contiguës.

Bien-entendu, il ne s'agit là que de quelques exemples ; d'autres exceptions peuvent aussi entrer en ligne de compte.

Par contre, la procédure allégée peut s'appliquer dans les cas suivants :

- le placement de velux ne requiert plus d'autorisation si ceux-ci sont placés sur un seul niveau et s'ils totalisent au maximum un quart de la longueur de l'élévation.
- la construction ou le remplacement de certains volumes secondaires seront dorénavant soumis à la déclaration et non plus au permis d'urbanisme. Il en va de même pour les piscines non couvertes de moins de 75m².

Pour être sûr que votre projet ne posera pas de problème, le service de l'Urbanisme se tient à votre disposition chaque matin de 9h à 12h. Il déterminera le cadre légal qui s'applique à votre projet et vous évitera ainsi les mauvaises surprises… Vous pouvez également prendre contact par téléphone avec Valérie Magos au 010 84 83 43 ou Béatrice Hoskens au 010 84 83 58.

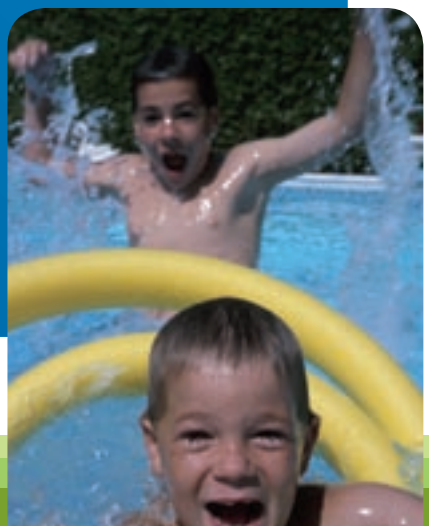

Calendrier des collectes 2006

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
PMC	5-19	2-16	2-16-30	13-27	11-27 (sa)	8-22	6-20	3-17-31	14-28	12-26	9-23	7-21
Papiers & Cartons	12	9	9	6	4	1-29	27	24	21	19	16	14

Sacs blancs

Zone 1	mardis	Grez-Doiceau (centre), Bercuit, Biez-Hèze, Cocrou et Gottechain
Zone 2	mercredis	Bossut, Néthen, Pécrot, Archennes et Gastuche

Jours fériés: si votre jour de collecte est jour férié, le ramassage est réalisé le lendemain

Encombrants

Zone 1	Les jeudis 20 avril et le 23 novembre 2006
Zone 2	Les jeudis 27 avril et le 30 novembre 2006

Remarques importantes

Les collectes de déchets commencent dès 6H00 du matin. Merci de sortir vos déchets la veille à partir de 18H. En cas de travaux dans votre rue déposez, vos déchets en début de chantier. Les collectes ne sont pas assurées si les voiries sont inaccessibles pour cause de verglas ou d'enneigement. Si vos déchets ne sont pas collectés, contactez l'IBW au 0800 49 057 au plus tard le lendemain. Tout appel parvenant après ce jour ne sera plus nécessairement pris en compte. Les encombrants : volume maximum par habitation: 2m³. Poids inférieur à 50 kg. Objets inférieurs à 3m sur 1,5m.

Horaires d'ouverture des parcs à conteneurs

Horaire d'hiver (du 01/11 au 31/03): du lundi au samedi de 10h à 17h15.
Horaire d'été (du 01/04 au 31/10): du lundi au vendredi de 11h à 18h15.
Le samedi de 10h à 17h15.

En cas d'oubli ou de problème de collecte (sacs blancs, sacs bleus, papiers-cartons, encombrants), un seul n° 0800 49 057.
e-mail : valmatbw@ibw.be

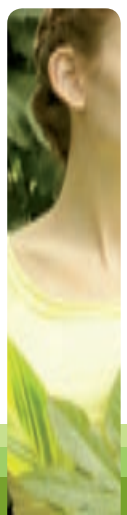

Sites internet

www.ibw.be **www.fostplus.be**

FOST PLUS www.fostplus.be

www.ibw.be

naissances

Van Namen, Clémentine	29/04/2005
Philippart, Coline	02/05/2005
Stoop, Leo	07/05/2005
Demuylder, Louane	09/05/2005
Jodogne, Eloïse	12/05/2005
De Laet, Matthieu	13/05/2005
Funcken, Laura	17/05/2005
Thomas, Clément	20/05/2005
Dumont, Jean-Baptiste	20/05/2005
Bonhomme, Achille	22/05/2005
Bonhomme, Félicien	22/05/2005
Vleminckx, Florian	22/05/2005
Sikandar Khan, Sulayman	24/05/2005
Ruffo de Bonneval de la Fare des Comtes de Sinopoli de Calabre, Edouard	27/05/2005
Sterckx, Sasha	29/05/2005
Vankrinkelveldt, Chiara	30/05/2005
Bautil, Eleni	01/06/2005
Hasnaoui, Hassen	03/06/2005
Schoeters, Elisa	06/06/2005
Hallemans, Manon	07/06/2005
Bero, Lilian	08/06/2005
Destrée, Augustin	10/06/2005
Dechamps, Louis	11/06/2005
Huens, Elise	20/06/2005
Vandendunghen, Tyffène	21/06/2005
Alvarez Hidalgo, Elisa	21/06/2005
Gaster, Milena	22/06/2005
Boubnan, Yasmine	22/06/2005
Verhulst, Maëlle	24/06/2005
Bonnevie, Lucie	25/06/2005
Godfroid, Alexis	27/06/2005
Benalal, Mehdi	30/06/2005
Delattre, Camille	01/07/2005
Michiels, Wolf Charly	04/07/2005
Speleers, Kaiden	05/07/2005
Hermia, June	06/07/2005
Verrelst, Hannah	08/07/2005
Socquet, Lukas	14/07/2005
Godfriaux, Alexandre	18/07/2005
Baugniet, Noah	20/07/2005
van Zeebroeck, Evrard	22/07/2005
Grandjean, Lucie	25/0712005
Malaise, Louis	29/07/2005
Defise, Edouard	29/07/2005
Marchand, Charline	03/08/2005
Henne, Élodie	03/08/2005
Warrinnier, Renée	04/08/2005
Lecocq, Lucie	09/08/2005
Peeters, Matisse	11/08/2005
Mpoyo Mwabilay, Aurelia	14/08/2005
Rosseel, Laurenz	17/08/2005
Gamby, Elian	18/08/2005
Gathy, Antoine	25/08/2005
Delmoitié, Clarence	29/08/2005
Cellier, Benjamin	01/09/2005
Micciche, Serena	13/09/2005
Holvoet, Brittany	13/09/2005
Goffin, Julie	15/09/2005
Goffin, Thomas	15/09/2005
Aïssa, Mehdi	16/09/2005
Guerrera, Luca	16/09/2005
Swysen, Sarah	16/09/2005
Van Wezemael, Lucca	23/09/2005
Plisnier, Mia	23/09/2005
Nassiri, Nargis	27/09/2005
de Marchant et d'Ansembourg, Pauline	30/09/2005
Vanmalleghem, Alexandre	05/10/2005
Lizen, Victoria	06/10/2005
Duchateau, Clément	08/10/2005
Reynaert, Seppe	10/10/2005
Ramsay, Matthew	17/10/2005
Hesmans, Norah	18/10/2005
Callewaert, Nathan	22/10/2005
Delforge, Amory	25/10/2005
Doffagne, Mathis	25/10/2005
Verstraete, Alexandre	31/10/2005
Mertens, Sacha	04/11/2005
Vanmeerhaeghe, Cyrian	08/11/2005
Claisse, Louis	09/11/2005

mariages

28/05/2005	MEYNAERT Pascal et HODISTER Josiane
28/05/2005	BUKASA-MULUMBA Godefroid et KAWONDA Madeleine
28/05/2005	REGARD Fabrice et RATMINI NARYANA
04/06/2005	SUEUR Romaric et DENIS Laurence
11/06/2005	SCHOTTE Philippe et KRASSILCHIKOFF Sophie
11/06/2005	MATHIEU Fabian et ASNONG Virginie
18/06/2005	WARINGER Henri et VANDERBECKEN Andrée
18/06/2005	COLLAZOS MUNOZ Orlando et DUBOIS Catherine
25/06/2005	BOULVIN Patrick et LACROIX Cécile
01/07/2005	de HEMPTINNE, Lionel et LAGASSE de LOCHT Stéphanie
02/07/2005	SAUWENS David et DUNEMANN Cathy
02/07/2005	COCAIKO Jacques et GENDEBIEN Christelle
09/07/2005	GÉRARD François et MEURRENS Micheline
12/07/2005	VERSTRAETE Frédéric et DEMEUSE Sandra
05/08/2005	GENON Philippe et PENSIS Julie
06/08/2005	DEGOBERT Olivier et SAYE Catherine
06/08/2005	PATOUT Nicolas et ROSÉ Camille
06/08/2005	LEENEN François et JUNGERS Caroll
20/08/2005	ANTOINE Bruno et HERRMAN Véronique
27/08/2005	SCHUHMACHER Jörg et MARVIN April
27/08/2005	LEMMENS Barry et COLAUX Virginie
03/09/2005	BUCHHOLZ Daniel et LAMROUDI Ouafae
03/09/2005	FLOOR Frédéric et de JACQUIER de ROSÉE Elisa
13/09/2005	LECOMTE Laurence et TRIPLOT Marie-Jeanne
14/09/2005	DESCAMPS Patrick et DESCLÉE de MAREDSOUS Pascale
16/09/2005	CASTELLANOS LOPEZ Onesimo et PASHANASE GARCIA Chantal
17/09/2005	VINCENT Marc et DENIS Cécile
24/09/2005	MARIANI Tony et HENRY Emilie
30/09/2005	DENIS Michel et SCHNEIDER Emmanuelle
01/10/2005	SIKANDAR KHAN et HOWELL Laurence
01/10/2005	FARDET Benoit et BASTIN Cécile
05/11/2005	DIRCKX Olivier et ANDRÉ Angélique

décès

Gérard, Lucienne	15/05/2005
Van Bockstael, Luc	16/05/2005
Czyz, Jerzy	19/05/2005
Dubray, Gabriel	24/05/2005
Guislain,Marie	25/05/2005
Maricq, Marcel	28/05/2005
Huens, Gerard	30/05/2005
Girard-Bouvet, Pierrette	31/05/2005
Kumps,Jeanne	03/06/2005
Draye, Max	09/06/2005
Rodts, Eliane	09/06/2005
Gurhem, René	13/06/2005
Cherpion, Alice	14/06/2005
Demaret, Léon	17/06/2005
De keyser, Sidonia	18/06/2005
De Medts, Ireine	22/06/2005
Rolot,Nicole	23/06/2005
Jonniaux, Elisabeth	26/06/2005
Debruyne, Manel	30/06/2005
Parys, Marguerite	01/07/2005
Degueldre, Jeanne	04/07/2005
Hubert, Josette	04/07/2005
De Cock, Roger	11/07/2005
Bouccin, Jeanne	12/07/2005
Baudin, Femand	17/07/2005
Van Tielen, Julia	19/07/2005
Van Camp, Delphina	21/07/2005
Schmit, Roger	25/07/2005
Parys, Mireille	27/07/2005
Focroulle, Irène	04/08/2005
Genquinne, Mariette	06/08/2005
Michiels, Jean	11/08/2005
Mathias, Paula	19/08/2005
Bauwin, Marthe	25/08/2005
Schammo, Irène	28/08/2005
Hottart, Elvire	31/08/2005
Treigner, Blanche	01/09/2005
de Brabandère, Gladys	02/09/2005
Capart, Michel	04/09/2005
Hambursin, Jacques	06/09/2005
Vrydaghs, Michel	10/09/2005
Pensis, Maurice	12/09/2005
Debotte, Lusy	17/09/2005
Vanbeukhout, Arthur	19/09/2005
Princen, Marguerite	20/09/2005
Ronvaux, Paul	24/09/2005
di Vincenzo, Vincent	24/09/2005
Daix, Micheline	25/09/2005
Bélie, Madeleine	25/09/2005
Drappier, Marcel	26/09/2005
van de Werve de Vorsselaer, Michel	04/10/2005
Flémal, Marie	07/10/2005
Kinsella, Claire	08/10/2005
Lardinois, André	10/10/2005
Goffin, Rogée	20/10/2005
Delorié, France	22/1 0/2005
Touzet, Madeleine	23/10/2005
Suykens, Catharina	25/10/2005
Bauchau, Hubert	30/10/2005
Dupont, Adolphe	02/11/2005
Beduin, Ivonne	06/11/2005
Vanhumbeeck, Rosalie	09/11/2005
Colin, Joseph	13/11/2005

La mobilité … en route !

Suite au diagnostic de mobilité réalisé dans nos quatre communes, plusieurs objectifs ont aujourd'hui été fixés pour améliorer notre mobilité. Cela signifie qu'un certain nombre d'actions vont être entreprises. Certaines sont déjà en cours, ou programmées pour cette année 2005. Des projets de plus grande envergure seront planifiés sur plusieurs années.

Avec l'aide de la Région wallonne, les communes de Beauvechain, Chaumont-Gistoux, Grez-Doiceau et Incourt réalisent ensemble un Plan intercommunal de Mobilité des Ardennes brabançonnes, pour se donner plus de moyens d'aboutir à l'objectif commun: améliorer la mobilité et la sécurité de tous. Chacun de nous, en tant qu'usager de l'espace public, est concerné par cette action et peut participer à une meilleure mobilité en adaptant ses comportements quotidiens. Chacun peut aussi, s'il le souhaite, donner son avis sur les propositions du plan.

La mobilité pour tous

Lorsqu'on parle de mobilité, il faut considérer la situation dans sa globalité. Les responsables du Plan Intercommunal de Mobilité ont donc étudié l'ensemble des moyens et modes de déplacement (trains, voitures, bus, vélos, marche, poids-lourds,…) tant à l'échelle locale de la commune que du territoire commun aux quatre communes. L'objectif est d'améliorer la qualité de notre environnement et de réduire au maximum les nuisances entraînées par les différents transports et déplacements qui cohabitent dans nos communes.

Les mesures qui vont être prises nous concernent au quotidien en tant qu'usager. Le Plan Intercommunal de Mobilité donne aussi l'occasion, à chacun, de participer à cette réflexion, lors de **la séance publique d'information prévue le mardi 24 janvier 2006 à 20h., à la Maison Communale.**

Nous vous donnons ici un premier aperçu des propositions du plan. Vous avez aussi la possibilité de consulter l'ensemble du plan auprès de votre Commune.

P.C.M

P.C.M

La mobilité, pour aujourd'hui et pour demain

L'objectif du plan intercommunal de mobilité est de mettre ensemble autorités et citoyens face à certains problèmes et de trouver des pistes de solution, leur permettant de faire des choix plus éclairés.

● C'est une vision du futur, comportant un catalogue de propositions, dont certaines pourront être mises rapidement en œuvre : marquages au sol, signalisation, modification de parcours, aménagements légers,… D'autres demandent une planification, une étude technique, des moyens et ne sont réalisables qu'à moyen terme. Enfin certaines propositions portent sur un horizon plus éloigné, et ne sont pas nécessairement du ressort du seul plan de mobilité. Par exemple, réserver une emprise pour un axe routier de contournement, ou créer un accès à l'autoroute pour les camions des sablières à Chaumont ; dans ce cas, d'autres facteurs sont à prendre en compte, comme l'aménagement du territoire, la protection de l'environnement. Etre conscient de la saturation probable d'une voie ou d'un carrefour dans 20 ans ne demande pas une action immédiate. ■

Cinq objectifs majeurs pour mieux circuler

1. Améliorer la sécurité routière
2. Favoriser la convivialité avec les usagers non motorisés
3. Adapter les vitesses à l'environnement traversé
4. Améliorer l'offre des transports en commun
5. Valoriser les alternatives au "tout à la voiture".

Des propositions pour améliorer la mobilité de tous

Améliorer l'offre des transports en commun

Les transports en commun sont les alliés précieux de notre mobilité. Ils sont l'un des outils à privilégier, pour le transport scolaire par exemple. Voici quelques mesures destinées à favoriser leur usage.

● Améliorer la convivialité des arrêts et la qualité de l'accueil pour les piétons, les cyclistes, etc.

● Prévoir pour les usagers et co-voitureurs un stationnement aux haltes SNCB et arrêts de bus principaux.

● Améliorer la qualité de service sur les axes ferroviaires vers Bruxelles et le Brabant: augmenter la capacité des trains, la régularité et la vitesse des trains, augmenter le nombre de liaisons et de destinations dans le cadre du plan RER, notamment les liaisons Villers-la-Ville - Ottignies - Wavre - Grez Doiceau - Leuven …

● Améliorer les temps de parcours, ce qui implique notamment la création de bandes bus à Hamme-Mille, mais aussi à Wavre.

● Prendre les lignes bus systématiquement en compte lors de tout aménagement de voirie.

● Créer une ligne Eghezée - Chaumont-Gistoux - Corroy-le-Grand - Louvain-la-Neuve (dès septembre 2005).

● Créer une ligne "Rapidobus" Hamme-Mille - Grez Doiceau - Louvain-la-Neuve.

● Améliorer les capacités de transport, les fréquences de passage et les correspondances.

● Soutenir activement et promouvoir les initiatives en faveur du transport à la demande (taxi social etc.).

● A plus long terme: penser à réorganiser les lignes desservant Corroy-le Grand, Vieusart, Dion, Incourt, lesquelles dépendent du potentiel de voyageurs . ■

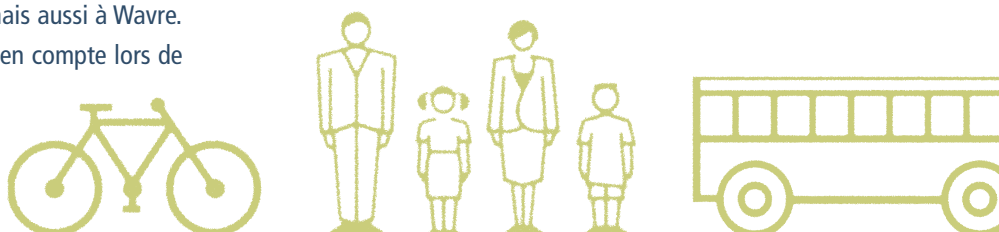

Promouvoir les transports non motorisés

Les piétons et les cyclistes sont des usagers de la route à part entière qui ont aussi droit au confort. Valoriser et sécuriser leur circulation, c'est faire un grand pas en faveur de la mobilité de chacun. Sans oublier bien sûr les personnes à mobilité réduite (PMR).

Les propositions concrètes

- Développement d'un réseau cyclable inter-villages sécurisé et continu, suivant les itinéraires les plus plats, les plus courts et les plus sûrs, à réaliser par étapes tout comme les itinéraires du schéma directeur cyclable du MET Brabant wallon.
- Le plan comporte des principes directeurs pour la prise en compte systématique des piétons et personnes à mobilité réduite lors de tout aménagement de voirie, la sécurisation des traversées de routes importantes, la modération des vitesses en agglomération, l'amélioration des trottoirs et accotements.
- Sécurisation de chemins ruraux en les réservant aux vélos, piétons, cavaliers et véhicules agricoles.
- Création de stationnements pour les vélos aisés et sûrs, dans les écoles, les équipements publics, les zones commerçantes.
- Mesures de promotion et de formation à l'usage du vélo, promotion de la marche à pied …

Gérer l'usage du réseau routier

L'amélioration de l'infrastructure routière est un objectif majeur au service de la mobilité de tous. Elle passe par une catégorisation et une gestion efficace du réseau routier. Voici les mesures pratiques qui sont proposées pour optimiser le réseau existant.

Les actions régionales

- Aménager chaque voirie selon sa fonction: grand axe régional, circulation entre agglomérations et villages, desserte locale…
- Nouveaux parcours pour les poids lourds et le trafic de transit, qui évitent autant que possible les passages injustifiés dans les agglomérations.
- Aménagements appropriés des axes régionaux : aménagements de sections à 90, 70 et 50 km, de tourne-à-gauche et effets de portes, …
- Modération des vitesses, surtout en agglomération, mais avec prise en compte des intérêts des transports en commun.
- Amélioration de l'espace et des cheminements accordés aux déplacements non motorisés, et des traversées.
- Amélioration de trottoirs et accotements en agglomération…

Les actions communales

- Protection des quartiers d'habitat contre les flux de transit.
- Modération des vitesses (zones 30, zones résidentielles).
- Amélioration des trottoirs et accotements, en priorité dans les lieux habités et fréquentés par les piétons.
- Attention particulière portée à l'amélioration de la convivialité entre les différents usagers…

P.C.M

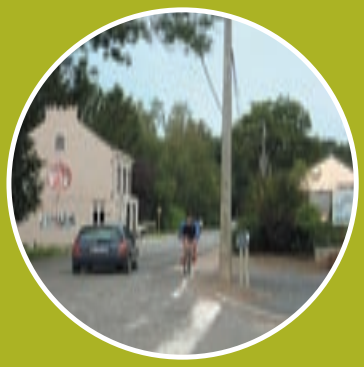

Ca va se passer près de chez nous

Il est impossible de vous présenter en détail toutes les actions développées dans le PICM., qui est par ailleurs consultable à la Maison Communale. Le présent document a plutôt pour vocation de vous sensibiliser à l'ampleur de la démarche et à vous donner un aperçu des principales propositions.

- **Aménagement et modération des vitesses pour la traversée de Grez**
- **Recherches d'alternatives à moyen/long terme au transit par le centre de Grez**
- **Plan de circulation au centre de Grez**
- **Priorité au développement du réseau cyclable communal sur :**
  - Grez – centre sportif – Bossut
  - Archennes – Grez – Biez – Hèze
  - Gastuche – Wavre
  - Gastuche – Archennes
  - Néthen – Hamme-Mille
  - Néthen – Sint-Joris-Weert
- **Développement prioritaire du réseau piéton et PMR (personnes à mobilité réduite) sécurisé au centre de Grez**
- **Aménagement de carrefours aux entrées de Bossut et Gottechain, sur la RN25**
- **Aménagement et modération des vitesses :**
  - Traversée de Gastuche
  - Rue de Hamme-Mille à Nethen
  - Place Dubois
  - Avenue Félix Lacourt à Biez et Hèze
  - Rue de Florival à Archennes
  - Rue Decooman à Gastuche et Doiceau

Grez-Doiceau • www.grez-doiceau.be

PERSONNES DE CONTACT

- Le conseiller en mobilité:
  Pierre-Yves Bourmanne 010 84 83 04 - Pierre-yves.bourmanne@publilink.be
- L'échevin de la mobilité:
  Pierre Barbier 010 84 11 88
- Région wallonne:
  Jacqueline Berlier, attachée MET, Direction générale des transports, D 311.
  Boulevard du Nord, 8 - 5000 Namur - Tél. 081/77 31 09 - jberlier@met.wallonie.be

Consultation du plan:

- Commune de Grez-Doiceau, place Dubois, 1 de 9h00 à 12h00, du lundi au vendredi, et le samedi de 10h00 à 12h00; ou sur rendez-vous avec l'échevin de la mobilité.

Séance publique d'information:

- **le mardi 24 janvier 2006 à 20h00 à la Maison Communale, salle du conseil.**

Enquête publique:

- du 9 janvier au 7 février 2006

Les propositions contenues dans le plan sont disponibles sur internet :
www.grez-doiceau.be/Vie pratique/Mobilité à Grez Doiceau/Plan de mobilité
Et lien vers http://mobilite.wallonie.be

Le Plan Communal de Mobilité de notre commune est soutenu par le Ministère wallon de l'Equipement et des Transports.

Editeur responsable: Georges DEREAU, Ministère wallon de l'Equipement et des Transports, Boulevard du Nord, 8 – 5000 Namur.